

Le 2 Octobre 2020 à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Priest-La-Prugne, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 Septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline

GOUTORBE TORRE Jeannine

MOREL Nathalie

PENT Damien

PERRET Clotilde

Ordre du jour :

- Étude de devis pour la régularisation cadastrale du château d'eau de Vernassières
- Examen d'une demande de subvention
- Examen d'une demande de prime
- Demande d'avis (enquête d'utilité publique sur l'espace éolien des Noës)
- Réflexion sur la valorisation de la zone de loisirs du stade
- Liste des voies à proposer pour le programme 2021
- Compte-rendu des commissions
- Une subvention au club de basket pour le dédommagement de la salle de Saint-Just
- Une modification des horaires scolaires
- Une décision modificative du budget communal
- Questions diverses

Ordre : Étude de devis pour la régularisation cadastrale du château d'eau de Vernassières

Après étude de deux devis, le conseil municipal retient le devis de l'entreprise ADAGE pour un montant de 820 € HT.

Ordre : Examen d'une demande de subvention

Une subvention est accordée à l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) pour un montant de 50€ comme les années précédentes.

Ordre : Examen d'une demande de prime

Le maire informe le conseil municipal sur une demande de prime.

Ordre : Demande d'avis (enquête d'utilité publique sur l'espace éolien des Noës)

Vote à main levée :

Pour : 1

Contre : 0

Abstention : 10

Le conseil municipal décide de s'abstenir de donner un avis concernant l'enquête d'utilité publique sur l'espace éolien des Noës.

Ordre : Réflexion sur la valorisation de la zone de loisirs du stade

Considérant que l'espace occupé par le complexe sportif ne peut rester en l'état et a besoin d'être réhabilité,

Considérant que cet espace peut devenir un lieu animé répondant à la demande des jeunes et pouvant offrir un espace partagé par les associations et les habitants de Saint-Priest,

Le conseil municipal engage un projet d'aménagement et de réhabilitation du stade : remplacement des vestiaires vétustes, aménagement du terrain de basket, nettoyage du terrain de tennis, aménagement paysager sobre. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises pour chaque catégorie de travaux. Des subventions seront demandées à la région et au département.

Ordre : Liste des voies à proposer pour le programme de voirie 2021

Liste des voies :

- La Gasse
- Le Paradou
- Combe
- La rue de Bessines entre les deux blocs de garages
- Le début du chemin de la Croix du Trève, côté bourg
- Le chemin du Marais

A la demande de monsieur le maire, 3 points sont à ajouter à l'ordre du jour.
Cette modification est acceptée.

Ordre : Une subvention au club de basket pour le dédommagement de la salle de Saint-Just

Une subvention d'un montant de 140€ est accordée au club de basket pour le dédommagement des frais d'utilisation de la salle de basket de Saint-Just-En-Chevalet.

Ordre : Une modification des horaires scolaires

Le conseil municipal demande à ce que la décision soit prise après avis du conseil d'école.

Ordre : Une décision modificative du budget communal

Pour une régularisation comptable, il convient :

- A la section investissement, d'affecter 3000 € au compte 2041582 (Autres groupements – Bâtiments et Installations) et d'amputer de 3000 € le compte 2112-202 (Terrains de voirie – voirie forestière Lavoine).
- A la section fonctionnement, d'affecter 10 500€ au compte 615221 (entretien, réparation bâtiments publics) et d'amputer respectivement, de 3000€ le compte 60633 (fourniture de voirie), de 2500€ le compte 60632 (fournitures petits équipements) et de 5000€ le compte 60621 (combustibles).

Ordre : Compte-rendu des commissions

- Commission enfance jeunesse : invitation à une rencontre avec les enfants et jeunes de la commune, le vendredi 9 octobre.
- Commission CCAS – bienveillance intergénérationnelle : document de présentation des services locaux en cours de préparation, réflexion au sujet du colis de Noël.
- Commission communication : préparation d'une feuille d'information de la population en cours, couvrant le trimestre juillet-août-septembre. Le titre adopté est : *Saint-Priest.infos*.
- Commission forêt et espaces sensibles : à la demande du syndicat des Monts de la Madeleine, il faut donner suite à l'adoption de l'Espace Boisé Classé et en informer les propriétaires de bois ; une carte est affichée en mairie.

Ordre : Questions diverses

- En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 0 h 20.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 30 Octobre 2020 à 20h30 à la grande salle de la cantine.